



Communiqué de presse

**FSU-SNUipp
Académie de Limoges**

Concours de Professeur-es des Ecoles 2024 : un manque d'ambition pour l'Ecole doublée d'une volonté de précariser les personnels !

Les épreuves écrites du Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles auront lieu mercredi 3 et jeudi 4 avril dans l'académie de Limoges. Le nombre de postes offerts au concours vient d'être publié. Si le nombre de places reste stable au niveau national, la FSU-SNUipp dénonce un nombre bien trop faible de places au regard des besoins en recrutement.

Un nombre toujours trop faible de places offertes au concours externe

72 postes pour le concours externe 2024. Si la pression exercée par les organisations syndicales dans une intersyndicale académique, à laquelle la FSU-SNUipp contribue activement, a permis une augmentation du nombre de places (+14 places), ce nombre est largement insuffisant au regard du besoin en recrutement. En effet, à titre d'exemple, pour pouvoir affecter des personnels sur tous les postes vacants, l'Académie a recruté pas loin d'une centaine de personnels contractuels dans le premier degré. *Ce sont autant de places au concours qu'il manquait cette année !*

Un taux de pression énorme pour le 3^{ème} concours

Ce concours est ouvert à toutes et tous les candidat-es justifiant d'une expérience professionnelle de cinq ans minimum sous contrat de droit privé. Pour 2024, seuls 3 postes sont offerts pour 112 inscrit-es ! Soit moins de 3% de chance d'obtenir ce concours ! L'académie doit offrir plus de postes.

Un second concours interne toujours inexistant dans l'Académie de Limoges !

Il y a trois académies en France où il n'y a pas de concours interne : l'académie de Limoges en fait malheureusement partie. Sur le plan national, le nombre de places à ce concours a augmenté de 37 % ! *Aucune place dans l'Académie de Limoges...* La FSU-SNUipp dénonce un choix inacceptable et injustifiable dans notre Académie.

Ce concours, ouvert aux personnels ayant au moins trois ans de services dans la Fonction Publique et étant titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent de niveau Bac+3, permet notamment aux personnels contractuels de pouvoir accéder au statut de fonctionnaire titulaire par le biais d'un concours spécial. La FSU-SNUipp dénonce ici une volonté de l'Académie de maintenir nos collègues contractuel-les dans une forme de précarité et d'insécurité pour pouvoir mieux en disposer. C'est la flexibilité voulue par le Président Macron que la FSU-SNUipp combat ! L'Institution recrute quand elle a besoin, elle licencie une fois les missions assurées... Ce n'est pas respectueux des personnels que l'Académie est bien contente de trouver pour assurer la classe lorsque trop de postes en début d'année scolaire sont vacants ! Pour faire réussir toutes et tous les élèves, l'Ecole a, au contraire, besoin de stabilité et de personnels formés, respectés, considérés.

Un nombre d'inscrit-es de candidat-es qui diminue toujours...

Dans l'académie de Limoges, le nombre d'inscrit-es est passé de 834 en 2022 à 475 en 2024, soit presque deux fois moins d'inscrit-es en deux ans. C'est le résultat de politiques éducatives contreproductives et particulièrement depuis 2017, depuis le début du premier quinquennat Macron !

Pour la FSU-SNUipp, il y a urgence à :

- **doubler le nombre de postes au concours externe : la FSU-SNUipp demande 130 postes !**
- **offrir plus de postes au concours 3^{ème} voie : la FSU-SNUipp demande 20 postes !**

- *offrir des postes au second concours interne avec, a minima, 50 places offertes : ce serait un engagement clair d'une réelle volonté de permettre aux contractuel·les, qui s'engagent sans compter et qui sont utilisé·es par l'Institution pour compenser ses carences, d'accéder à une situation professionnelle stable !*
- *établir des listes complémentaires avec un nombre d'inscrit·es égal à la moitié des postes offerts pour chaque concours !*
- *réformer la formation initiale pour permettre une formation de qualité dans des conditions plus favorables.*
- *rendre à nouveau attractif le métier en revalorisant significativement les carrières, en particulier les salaires, en stoppant le « prof bashing » et en réaccordant la confiance nécessaire à l'expertise des professeur·es des écoles !*

Le 28 mars 2024

Françoise Pineaud - **FSU-SNUipp19** - 05 55 20 27 75

Solen Marche – **FSU-SNUipp23** – 06 13 57 47 44

Virginie Dupuy-Renaud & Fiona Staub- **FSU-SNUipp87** – 05 55 43 27 30